

ASPAHR Association pour la sauvegarde du patrimoine artistique et
historique roussillonnais [depuis 1963]

Patrimoine-catalan.fr
21, rue Jean-Baptiste Lully
66000 Perpignan
aspahr2017@gmail.com

*M. Jean-Marc Pujol, Maire de Perpignan
Hôtel de ville
Place de la Loge
66000 Perpignan*

Perpignan, le 5 mai 2020.

*Objet : menaces de destruction du site médiéval d'Orle
votre lettre du 16/03/2020*

Monsieur le Maire,

La lettre que vous avez bien voulu m'écrire en réponse à la lettre de l'ASPAHR en date du 5 mars dernier m'est bien parvenue et je vous en remercie.

Permettez-moi à mon tour de m'étonner du fond de votre réponse. Que le site d'Orle soit repéré dans le document d'urbanisme au titre de la législation concernant l'archéologie est de droit commun et je n'entrerai pas ici dans la question de savoir si, à l'occasion des travaux en cours, cette législation a été bien ou mal appliquée, c'est une question de police à laquelle l'ASPAHR n'a aucune part. Les archéologues, cependant, par la voix de l'Association archéologique des Pyrénées-Orientales, se sont légitimement émus d'évidents dégâts et nous avons manifesté notre solidarité à cette émotion.

Cependant, comme vous le savez, la législation sur l'archéologie a pour vocation de protéger les données contenues dans le sol et provoquer leur recueil au moment de travaux susceptibles de les détruire, mais est sans influence sur le destin d'un site, sa protection ou sa conservation en tant qu'ensemble bâti ou comme paysage. Et c'est bien cela qui était l'objet de la lettre de l'ASPAHR. Dans le cas d'Orle, il appartenait à

la municipalit , qui est comp tente pour la gestion du territoire et l' tablissement des documents d'urbanisme, de mettre en place en temps utile le minimum de r gles qui aurait permis d' viter que les b timents m di vaux soient aujourd'hui coinc s entre une rocade, son rond-point et une zone industrielle qui va  difier des b timents utilitaires   quelques m tres   peine de l' glise de cette ancienne commanderie de Templiers du XIII  si cle. Vous avez, certes, d'ailleurs bien tardivement, sollicit , selon ce que vous me dites, la protection de ces b timents au titre des Monuments historiques, mais la municipalit  dont vous avez la charge et l'agglom ration dont vous  tes le pr sident ont, depuis bien longtemps, la facult  d'identifier et de prot ger un tel ensemble et le site qui l'entourne dans le document d'urbanisme, en application de l'article L-151-19 du Code de l'Urbanisme. Elle n'en a rien fait et, au contraire, a organis  autour de l'ensemble historique les usages du sol les plus incompatibles avec sa protection. Si, aujourd'hui, la menace devient sensible c'est parce que les travaux de la zone industrielle sont autoris s et engag s. Le d sint r t de la ville pour Orle appara t alors au grand jour. D'ailleurs, comme vous ne pouvez manquer de le savoir, une  ventuelle protection de l' difice au titre des Monuments historiques, maintenant, n'y changerait rien.

Notre association regrette cette attitude de votre  quipe municipale, que nous constatons et d plorons depuis maintenant plusieurs ann es : qu'il s'agisse de la destruction absolument injustifi e du presbyt re de la cath drale, de la destruction ill gale de l'immeuble contigu, de la d naturation profonde du b timent de l'ancienne  glise des Dames de Saint-Sauveur, de la d naturation du Th  tre municipal pour en faire un amphith  tre universitaire, privant cet  difice hautement symbolique de la ville de sa fonction historique, que ce soit enfin de l'entreprise de d qualification des protections du Site patrimonial remarquable, organis e et programm e dans le seul but de faciliter les d molitions d' lots entiers dans les quartiers historiques de Saint-Jacques et de Saint-Matthieu que l'ancien PSMV prot geait trop   votre go t.

La ville historique, patrimoine commun, m rite, notre association est au regret de vous le dire, une meilleure gestion, plus respectueuse de ses enjeux culturels.

Veillez agr er, Monsieur le Maire, l'assurance de ma parfaite consid ration.

pour le bureau de l'ASPAHR

olivier poisson, pr sident.

*Copie : Monsieur le Pr fet des Pyr n es-Orientales
Monsieur le directeur r gional des Affaires culturelles*